

Le processus de paix en Irlande du Nord n'est pas encore arrivé à son terme, et l'Assemblée fonctionne aujourd'hui avec les habituels succès et échecs que connaissent les parlements démocratiques partout ailleurs. Tous ne sont pas satisfaits de ce qui a été accompli, et certains jugent que le processus a été plus bénéfique à d'autres qu'à eux-mêmes. On s'inquiète aussi d'une possible influence paramilitaire résiduelle, et les forces de sécurité demeurent vigilantes vis-à-vis toute action éventuelle de groupes dissidents qui n'ont pas déclaré le cessez-le-feu. Néanmoins, la majorité des troupes ont quitté, et il ne reste sur place qu'une garnison normale, comme il y en a partout ailleurs au Royaume-Uni, et le nouveau service de police est en train de gagner le respect et la confiance des communautés nationalistes, là où autrefois il aurait été accueilli avec méfiance et hostilité. Les rues sont animées et les boutiques achalandées, les grues de construction sont partout, et les entreprises commencent à faire preuve des réussites économiques qu'on peut observer dans la République de l'autre côté de la frontière. Chaque jour qui passe renforce le sentiment que les violences du temps des Troubles sont maintenant révolues.

Je voudrais conclure cet exposé sur deux points, le premier à propos de la participation du Canada au processus de paix en Irlande du Nord, et le second un retour à la question des palabres. Depuis le lancement du processus en 1994, de nombreux Canadiens y ont joué, ou y jouent encore, un rôle de premier plan. Lorsque David Angell a été affecté à la délégation du Canada auprès des Nations Unies à New York, le ministère des Affaires étrangères l'a remplacé par Clifford Garrard, du Haut-Commissariat du Canada à Londres. Clifford a travaillé avec les présidents de la Commission indépendante pendant les pourparlers qui ont mené à l'Accord de 1998 et, après avoir pris sa retraite, il est demeuré membre de la Commission jusqu'à ce que nous en réduisions l'effectif il y a quelques années. William Hoyt, ancien juge en chef du Nouveau-Brunswick, est depuis dix ans l'un des trois magistrats chargés de l'enquête sur le Bloody Sunday, qui a été instituée après l'Accord du Vendredi saint pour faire la lumière sur les événements de 1972 au cours desquels quatorze personnes ont perdu la vie lors d'un affrontement avec l'armée britannique. Le juge Hoyt a été fait officier de l'Ordre du Canada ici à Ottawa la semaine dernière.

Le professeur Clifford Shearing, de l'Université de Toronto a été membre de l'équipe de Chris Patten, chargée de préparer le terrain pour la transformation de la Royal Ulster Constabulary en Service de police de